

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 12 décembre 2017

Délibération n° 2017 – 12/12/2017 – 6

Organisation du pôle Ressources humaines dans le cadre de SIHAM

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du Comité technique rendu en sa séance du 30 novembre 2017

Après en avoir délibéré

Approuve avec 26 voix pour (unanimité) :

l'organisation du pôle RH à compter de la mise en production de SIHAM au 1^{er} février 2018.

Dijon, le 13 décembre 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Organisation du pôle RH

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Organisation du pôle RH

à compter de la mise en production de SIHAM au 1^{er} février 2018

*** Rappel :**

L'université est organisée en pôle depuis 2014. Actuellement, le pôle RH est composé des quatre services suivants : le service des personnels enseignants (SPE), le service des personnels BIATSS, le service de formation des personnels et le service du contrôle interne de la paie.

Depuis le lancement du déploiement du nouveau SIRH en décembre 2016, un chef de projet à temps complet et un adjoint au chef de projet à mi-temps complètent l'organisation du pôle. Un ETP supplémentaire a été alloué par l'établissement et affecté à mi-temps dans chacun des services de personnels pour absorber la charge de travail liée à la fiabilisation des données en vue de la reprise dans SIHAM.

La phase de déploiement, concrétisée par la réalisation de plusieurs chantiers dont la fiabilisation des données, la personnalisation du SI et la conduite du changement, se terminera par la mise en production pour la partie gestion administrative au 1^{er} février 2018.

Le déploiement de SIHAM dans le calendrier initialement prévu repose sur l'investissement constant de l'ensemble des acteurs.

Le pôle RH, au cœur du déploiement, est particulièrement sollicité et s'est organisé en interne afin d'assurer la réussite du projet. Le chef de projet et son adjoint pilotent l'ensemble des chantiers, les chefs des services de personnels assurent la mise en œuvre des opérations, accompagnés et relayés par les collègues du centre de compétences, qui tous participent au groupe projet réuni mensuellement. Le rôle déterminant du centre de compétence, qui va assurer la formation des gestionnaires à l'outil, mérite d'être souligné. Enfin, chaque gestionnaire du pôle prend une part active dans les opérations nécessaire à la mise en production de SIHAM. Ce déploiement est également un travail collectif dans lequel les collègues de la direction du numérique, des pôles pilotage et finances mais aussi de l'UFR des sciences de Santé pour la partie des personnels hospitalo-universitaires sont particulièrement actifs.

*** Du déploiement à la mise en production :**

A compter du 1^{er} février 2018, la gestion des personnels de l'université sera assurée uniquement au travers du SIRH SIHAM, Harpège étant arrêté mi-janvier en vue de la bascule d'un SI à l'autre.

Une fois passé en production, le pôle RH et les autres interlocuteurs cités supra seront confrontés à la gestion dans un environnement nouveau, qui nécessitera un appui de personnels dédiés : la cellule d'appui SIHAM.



Pôle Ressources Humaines

Un nouveau service à vocation pérenne sera créé au sein du pôle RH (organigramme n° 1) et sera à la fois l'appui des services du pôle, en particulier des services de personnels, avec des relais identifiés dans les services. Il sera également l'interface avec la direction du numérique, les composantes, pôles et services de l'université pour toutes les questions liées à SIHAM (organigramme n° 2). Le chef de projet et son adjoint ont vocation à intégrer la cellule d'appui SIHAM. Les missions qui pourront être confiées à ce service sont listées ci-dessous et pourront se développer ou s'affiner en fonction des évolutions liées au fonctionnement de SIHAM.

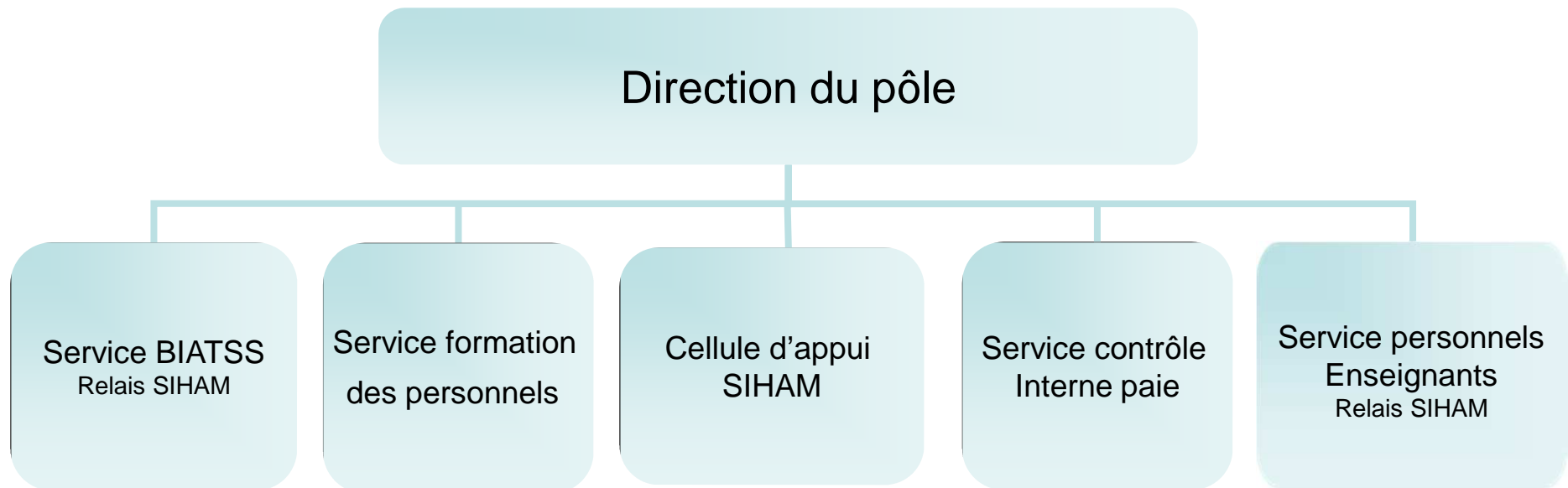
*** Liste des missions Siham :**

- Fiabilisation et contrôle de qualité des données SIHAM : en lien avec les correspondants techniques et fonctionnels (Direction du numérique et gestionnaires RH), envoi des requêtes de données dans les services
- Saisie des demandes d'assistance et de maintenance (DADM), assurer le lien avec le prestataire de service (AMUE) et les correspondants techniques (DNUM)
- Accompagnement des services dans la prise en main du logiciel : assurer les formations internes (nouveaux arrivants - mise à jour des connaissances), élaboration des fiches de procédure
- Gestion des actes : en lien avec les services de gestion des personnels, mise à jour de la bibliothèque des actes suite aux évolutions réglementaires
- Saisie des hébergés / envoi des requêtes de contrôle
- Assurer la remontée des données CIR (organisation détaillée à définir avec les services)
- Contrôle/gestion des postes et emplois (organisation à définir avec les services de personnels)
- Gestion de projet : développement du SIRH dans les champs d'intervention du pôle et en lien étroit avec les services (ex : pré-liquidation de la paie, mise en place de la GPEEC, de la gestion des temps d'activités, etc.).

*** Calendrier :**

- Présentation en groupe de travail le 21/11/2017
- Présentation à l'ensemble des personnels du pôle RH le 23/11/2017
- Passage en CHSCT le 27/11/2017
- Passage en CT le 30/11/2017
- Passage au CA du 12/12/2017

Pôle Ressources humaines



Pôle Ressources humaines

Directeur du pôle ressources humaines

Service BIATSS
Relais SIHAM

Service formation
des personnels

Service contrôle
interne paie

Service personnels
enseignants
Relais SIHAM

Cellule d'appui SIHAM

Direction du numérique

Pôle pilotage / Pôle finances

Autres composantes
pôles et services

UFR Sciences de Santé
Relais SIHAM

Organigramme n°2